

MONS **ENQUETE PUBLIQUE**

Réf. : PU 2020/2802

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de permis unique introduite par la **S.A. INFRABEL**, ayant son siège social Quai de la Gare du Sud 1 à 6000 CHARLEROI, en vue d'obtenir l'autorisation visant à maintenir en exploitation un Centre Logistique Infrastructure (CLI), une cabine de signalisation (BL27), un poste de moyenne tension et construire et exploiter une sous station de traction sis **avenue Mélina Mercouri 2 à 7000 MONS** (*Parcelles cadastrées : Mons 2ème Division, Section A, n°s 249z17, 249a18, 249/27, 249/26 et 249/25*).

Personne à contacter : Conseillère en environnement – Madame VIEILLE Marie-Frédéric – tél. : 071/60.24.47

Le dossier peut être consulté à l'administration communale
Service environnement rue du Miroir 16-18 a, b à 7000 Mons, à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 16/07/2021	Le 22/07/2021	Rue du Miroir, 18 à MONS Le à 31/08/2021 à 9h	Ad. Communale de et à Mons - Grand'Place, 22 et/ou environnement@ville.mons.be

L'enquête se déroule du 22 juillet au 31 août 2021.
Elle est neutralisée du 16 juillet au 15 août 2021 inclus.

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance du public que le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie sont l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande, conformément à l'article 81 § 2 alinéa 3 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03/02/2005. La demande rentre sous le champ d'application de l'article D. IV.22, 1° et 4° du CODT (demandeur public visé à l'article R.IV.22-1,11°, domaine des infrastructures ferroviaires).

L'enquête publique relative à un établissement de catégorie C est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture d'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures.

!!!ATTENTION !!! Prendre rendez-vous 24 heures avant au 065/40.55.87

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès des Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11) ou auprès du demandeur.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A MONS, le 15/07/2021



Pour le bourgmestre,
Nicolas MARTIN,

(s)Maxime POURTOIS
Echevin en charge de l'Urbanisme,
des Régies et du Stationnement.